

**IYALY SRL**  
Via Pola 23  
20124 Milano (MI)  
Ambroslyaly  
Nectar for People

## FICHE TECHNIQUE

rev.1.00

### PHOTOS DE PRODUITS



### NOM DU PRODUIT

Immuno Plus  
Avec EBE® Echinacea multi-extrait et ULTRAZIN® Zinc

### FORMAT

Gouttes pour suspension orale

### DURÉE DE CONSERVATION ET CERTIFICATIONS

36 mois  MADE IN ITALY

### CODE

INT008

### DESCRIPTION

Immuno Plus est un complément alimentaire qui soutient les défenses naturelles de l'organisme, favorise une réponse immunitaire efficace, aide à protéger les cellules contre les dommages causés par les radicaux libres et favorise une récupération rapide et un bien-être général. Formulé à base d'EBE®, un mélange breveté des trois principales espèces d'échinacées : Echinacea angustifolia, Echinacea pallida et Echinacea purpurea. Ce complexe botanique est connu pour ses propriétés immunostimulantes. L'églantier, riche en vitamine C, exerce une action de soutien et de restauration, améliorant le bien-être général. Le zinc est un minéral essentiel qui contribue au fonctionnement normal du système immunitaire et à la protection des cellules contre le stress oxydatif, contribuant ainsi au maintien de la santé cellulaire.

Immuno Plus est idéal pour les personnes souhaitant renforcer leur système immunitaire et maintenir un niveau d'énergie élevé, en particulier lors des changements de saison ou des périodes de stress accru. Associé à un mode de vie sain et à une alimentation équilibrée, il optimise ses bienfaits.

## INGREDIENTS

Eau purifiée, fructose, Rosa canina E. glyceric (Rosa canina L. faux fruit), EBE® tit. S. 1 0% échinacosides de Echinacea spp, faux fruit), EBE® E.S. tit. 1,0% échinacosides d'Echinacea spp (E.angustifolia, racine ; E.pallida, racine ; E.purpurea, herbe), ULTRAZIN® Zinc sucrosomial® (oxyde de zinc, amidon de riz d'Oryza sativa pré-gélatinisé, esters de saccharose d'acides gras, lécithine de tournesol, phosphate tricalcique, farine de riz), arôme : baies ; acidifiant : acide citrique ; conservateurs : benzoate de sodium, sorbate de potassium ; épaississant : gomme xanthane.

## CONTENU MOYEN

CONTENU MOYEN	PAR DOSE JOURNALIÈRE*	VNR (**) (%)
EBE® ECHINACEA SPP DONT ECHINACOSIDES	50 MG 0,5 MG	-
CYNORRHODON E. GLYCÉRIQUE	100 MG	-
ZINC	10 MG	100%

dose journalière (\*) = 1 ml soit 20 gouttes

VNR (\*\*): Valeurs nutritionnelles de référence (adultes) selon le règlement de l'UE 1169|2011

## LES EFFETS PHYSIOLOGIQUES

Complément alimentaire à base d'EBE®, mélange breveté des trois principales espèces d'Echinacea (E. angustifolia, E. pallida, E. purpurea), capable de soutenir les défenses naturelles de l'organisme, et de Cynorrhodon pour son action de soutien et de restauration.

Le zinc contenu dans ULTRAZIN® contribue au fonctionnement normal du système immunitaire et à la protection des cellules contre le stress oxydatif.

## MODE D'EMPLOI

Il est recommandé de prendre 20 gouttes (soit 1 ml) du produit par jour. Bien agiter avant utilisation

## AVERTISSEMENTS

Les compléments alimentaires ne sont pas destinés à remplacer un régime alimentaire varié et équilibré et un mode de vie sain. Ne pas dépasser l'apport journalier recommandé. Tenir hors de portée des enfants de moins de trois ans.

## QUANTITÉ NETTE

30mL

## MODE DE CONSERVATION

Conserver dans un endroit sec et à l'abri de la lumière et des sources de chaleur.

## DÉCLARATION D'ALLERGÈNES

IYALY Srl. déclare que, sur la base de la documentation fournie par les fournisseurs, le produit contient/ne contient pas les substances susceptibles de provoquer des allergies ou des intolérances mentionnées à l'annexe II du règlement de l'UE n° 1169/2011, conformément au tableau ci-dessous.

## ALLERGÈNES

ALLERGÈNES	PRÉSENCE D'ALLERGÈNES DANS LE PRODUIT	LES INGRÉDIENTS DANS LESQUELS L'ALLERGÈNE EST CONTENU	PRÉSENCE D'ALLERGÈNES DANS L'ÉTABLISSEMENT EN TANT QU'INGRÉDIENTS OU EN TANT QUE RÉSIDUS ALLERGÈNES D'UN INGRÉDIENT
1. Céréales contenant du gluten, à savoir : blé, seigle, orge, avoine, épeautre, kamut ou leurs souches hybridées, et produits dérivés, à l'exception : a) des sirops de glucose à base de blé, y compris le dextrose (*); b) des maltodextrines à base de blé (*); c) des sirops de glucose à base d'orge; d) des céréales utilisées pour la fabrication de distillats alcooliques, y compris l'alcool éthylique d'origine agricole. (*) Et les produits dérivés, dans la mesure où la transformation qu'ils ont subie n'est pas susceptible d'élever le niveau d'allergénicité évalué par l'Autorité pour le produit de base dont ils sont dérivés.	NO	NO	NO
2. Crustacés et produits à base de crustacés..	NO	NO	NO
3. Œufs et ovoproduits.	NO	NO	NO
4. Poisson et produits de la pêche, à l'exception : (a) de la gélatine de poisson utilisée comme support pour des préparations de vitamines ou de caroténoïdes ; (b) de la gélatine ou de l'isinglass utilisée comme agent de collage dans la bière et le vin.	NO	NO	NO
5. Arachides et produits à base d'arachides.	NO	NO	NO
6. Soja et produits à base de soja, à l'exception : a) de l'huile et de la graisse de soja raffinées (*); b) du mélange naturel de tocophérols (E306), du D-alpha-tocophérol naturel, de l'acétate de D-alpha-tocophérol naturel, du succinate de D-alpha-tocophérol naturel provenant de sources de soja ; c) des huiles végétales dérivées de phytostérols et d'esters de phytostérols provenant de sources de soja ; d) de l'ester de stanol végétal produit à partir de stérols de l'huile végétale provenant de sources de soja. (*) Et les produits dérivés, dans la mesure où la transformation qu'ils ont subie n'est pas susceptible d'élever le niveau d'allergénicité évalué par l'Autorité pour le produit dont ils sont dérivés.	NO	NO	NO

## ALLERGÈNES

ALLERGÈNES	PRÉSENCE D'ALLERGÈNES DANS LE PRODUIT	LES INGRÉDIENTS DANS LESQUELS L'ALLERGÈNE EST CONTENU	PRÉSENCE D'ALLERGÈNES DANS L'ÉTABLISSEMENT EN TANT QU'INGRÉDIENTS OU EN TANT QUE RÉSIDUS ALLERGÈNES D'UN INGRÉDIENT
7. Lait et produits laitiers (y compris le lactose), à l'exception: a) du lactosérum utilisé pour la fabrication de distillats alcooliques, y compris l'alcool éthylique d'origine agricole ; b) du lactiol.	NO	NO	NO
8. Fruits à coque, à savoir : amandes ( <i>Amygdalus communis</i> L.), noisettes ( <i>Corylus avellana</i> ), noix ( <i>Juglans regia</i> ), noix de cajou ( <i>Anacardium occidentale</i> ), noix de pécan [ <i>Carya illinoensis</i> (Wangenh.) K. Koch], noix du Brésil ( <i>Bertholletia excelsa</i> ), pistaches ( <i>Pistacia vera</i> ), noix de macadamia ou noix du Queensland ( <i>Macadamia ternifolia</i> ), et leurs produits, à l'exception des fruits à coque utilisés pour la fabrication de distillats alcooliques, y compris l'alcool éthylique d'origine agricole	NO	NO	NO
9. Céleri et produits à base de céleri.	NO	NO	NO
10. Moutarde et produits à base de moutarde.	NO	NO	NO
11. Graines de sésame et produits à base de graines de sésame.	NO	NO	NO
12. L'anhydride sulfureux et les sulfites en concentrations supérieures à 10 mg/kg ou à 10 mg/litre en termes de SO <sub>2</sub> total doivent être calculés pour les produits tels qu'ils sont proposés, prêts à la consommation ou reconstitués selon les instructions du fabricant.	NO	NO	NO
13. Lupins et produits à base de lupin	NO	NO	NO
14. Mollusques et produits à base de mollusques.	NO	NO	NO